



EURO COMPTA FINANCE

GÉRARD LEJEUNE
DIPLOMÉ DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
EXPERT-COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE INDÉPENDANT DE FRANCE DÉFI
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS

CEPFI

27 RUE FONTAINE DE L'ORME

91240 ST MICHEL SUR ORGE

Siret : 37874957600021 Code APE : 8559B

BILAN au 31/12/2014

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

161, AVENUE GABRIEL PÉRI 91704 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS CEDEX - TÉL : 01 69 51 11 51 - FAX : 01 69 51 13 45
E-MAIL : cabinet@eucofi.fr - SITE : www.eucofi.fr

SAS D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LA RÉGION PARIS / IDF ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS
AU CAPITAL DE 120 000 EUROS - RCS D'EVRY B 391 634 334 (93B01204) - SIRET 391 634 334 00034 - NAF 6920 Z - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE N° FR20 391 634 334 00034 - ORGANISME FORMATEUR N° 11 910 423 891

NOTE PRELIMINAIRE

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'Association CEPFI pour l'exercice du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels, ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	953 990 ,41 €
- Total des produits	1 880 534,93 €
- Résultat (Excédent)	114 254,46 €

Ces comptes étant soumis au contrôle légal du Commissaire aux Comptes de l'Association, il a été convenu qu'ils ne donneraient pas lieu à émission d'une attestation dans les termes prévus par les normes professionnelles.

Le lecteur pourra se référer, pour obtenir une opinion sur ces comptes, au rapport émis par le Commissaire aux Comptes.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois,

Le 30 avril 2015.

Gérard LEJEUNE



Sommaire

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

<i>Bilan Actif</i>	1
<i>Bilan Passif</i>	2
<i>Compte de fonctionnement et de résultat</i>	3
<i>Règles et méthodes comptables</i>	4
<i>Immobilisations</i>	9
<i>Amortissements</i>	10
<i>Provisions</i>	11
<i>Créances et Dettes</i>	12
<i>Tableau de suivi des fonds associatifs</i>	13
<i>Tableau de suivi des fonds dédiés</i>	14
<i>Fonds dédiés</i>	15
<i>Charges à payer</i>	16
<i>Produits à recevoir</i>	17
<i>Détail de l' Actif</i>	18
<i>Détail du Passif</i>	20
<i>Détail du compte de résultat</i>	22

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2014			31/12/2013
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	4 251	4 251		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	108 351	93 057	15 294	21 705	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	112 602	97 308	15 294	21 705
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	77 533		77 533	79 767	
Autres créances	227 429	86 450	140 978	181 922	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	715 376		715 376	735 074	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 809		4 809	4 318
	TOTAL (II)	1 025 146	86 450	938 696	1 001 081
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 137 749	183 758	953 990	1 022 786

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2014	31/12/2013
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	212 851	212 851
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	214 773	214 773
	Ecarts de réévaluation	10 454	10 454
	Réserves		
	Report à nouveau	(10 015)	166 113
	Résultat de l'exercice	114 254	202 734
	Total des fonds propres	327 544	592 152
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	181 084	
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		(54 794)	
Provisions réglementées		(54 794)	
Total des autres fonds associatifs	181 084	(54 794)	
Total des fonds associatifs	508 628	537 358	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	139 736	134 977	
Total des provisions	139 736	134 977	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 400	26 780
	Dettes fiscales et sociales	271 521	290 640
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	8 705	33 031	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	305 627	350 451	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	953 990	1 022 786	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	114 254,46	202 734,46	
(1) Dont à moins d'un an	305 627	350 451	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2014	31/12/2013
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	200	1 276
	Prestations de services	145 123	159 396
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	1 684 029	1 801 482
	Dons		
	Cotisations		14
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	53	12
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	44 687	108 878
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	1 874 092	2 071 059	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	224 411	304 146
	Impôts, taxes et versements assimilés	107 546	136 904
	Rémunération du personnel	964 134	973 949
	Charges sociales	446 618	435 444
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	9 911	10 711
	Dotation aux provisions	4 760	50 446
	Autres charges	1 344	1 203
	Total des charges d'exploitation	1 758 724	1 912 803
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		115 368	158 255
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	6 443	5 046
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	15	32
2 - RESULTAT FINANCIER		6 428	5 014
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		121 796	163 269
Charges financières	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	3 689	
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 689)	
	Impôts sur les sociétés	3 853	535
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		40 000
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS		1 880 535	2 116 104
TOTAL DES CHARGES		1 766 280	1 913 370
EXCEDENT ou DEFICIT		114 254	202 734
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	70 260	86 206
	Bénévolat		
	Prestations en nature	70 260	86 206
	Dons en nature		
	CHARGES	70 260	86 206
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	70 260	86 206
Personnel bénévole			

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **953 990** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 880 535** euros et un total **charges** de **1 766 280** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **114 254** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2014** et finit le **31/12/2014**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables, définies par le CRC 99-01 et par le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014, relatifs aux dispositions comptables réglementaires applicables aux associations, dont le respect du principe de prudence, ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, hormis celle présentée dans la partie changement de méthode .
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Amortissements

Les règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, les règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 ont été appliqués.

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, les immobilisations apparues comme non décomposables (matériel de bureau et informatique...), ont été amorties selon la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

normale d'utilisation des biens.

- Installations et agencements : 8 à 10 ans.
- Matériel de transport : 4 ans.
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans.
- Mobilier : 10 ans.
- Matériel hifi et électroménager : 2 à 3 ans.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Autres informations

1/ Article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

Ce texte précise que la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit figurer en annexe des comptes annuels, dès lors que l'association, reçoit des subventions de l'Etat et collectivités territoriales pour un montant annuel supérieur à 50 000 € et dont le budget annuel est supérieur à 100 000 €.

La loi précitée ne précise pas la définition de la notion de « cadres dirigeants bénévoles et salariés ».

L'article 20 de la loi précitée fait référence à la notion de « cadres dirigeants ». Cette notion est différente de la notion de simple « dirigeant », puisqu'elle regroupe, conformément aux dispositions de l'article L 3111-2 du Code du travail « *les cadres auxquels sont confiées des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps, qui sont habilités à prendre des décisions de façon largement autonome et qui perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans l'entreprise ou leur établissement* ».

La notion de « cadres dirigeants » est par conséquent intimement liée à la notion de « salarié ».

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au cas particulier de l'association CEPFI, il est rappelé que les administrateurs ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantages en nature.

L'association CEPFI n'a éventuellement qu'un cadre dirigeant au sens de ce texte et il a été convenu pour préserver la confidentialité de la rémunération de ne pas publier cette information. Ce salaire est réglementé par la CCN 66.

2/ Le nombre d'heures du droit individuel de formation au 31/12/2014 de l'ensemble du personnel du CEPFI s'élève à 2 610 heures.

3/ Le bénévolat n'a pu être calculé, le CEPFI ne dispose pas de système fiable pour le décompte et le calcul pour les 25 administrateurs et quelques bénévoles.

4/ L'effectif du personnel du CEPFI est composé au 31/12/2014 de 30 personnes décomposé en 12 cadres et 18 non cadres.

5/ Les honoraires du Commissaire aux Comptes ont été pour l'exercice 2014 de 5 488,00 €.

Changement de méthode :

Le CEPFI provisionne ses engagements en matière de retraite selon les hypothèses suivantes :

- Table de mortalité : AGIRC 79/81
- Méthode de calcul : unités de crédits projetées
- Taux d'actualisation : 2,83 %
- Rotation du personnel : faible
- Taux de revalorisation des salaires : 1 %
- Taux moyen de charges sociales : 57,11 %
- Age de départ : 65 ans

Jusqu'au 31/12/2012, cet engagement n'était calculé que pour le personnel de plus de 50 ans ayant 2 ans d'ancienneté. A compter du 1er janvier 2013, il est calculé pour l'ensemble du personnel.

A la clôture de l'exercice 2014, le calcul des engagements de retraite conduit à une dotation complémentaire inscrite au compte de résultat pour 4 759,57 € augmentant d'autant la provision constituée au premier jour de l'exercice.

Affectation du résultat

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes des activités réglementées sont soumis au contrôle et à l'approbation des autorités de tarification. Ainsi, le résultat de ces activités est transféré au cours de l'exercice suivant sa réalisation, sous la rubrique "résultat sous contrôle des tiers financeurs".

Cette rubrique constate les résultats des exercices antérieurs approuvés par l'autorité de contrôle (ou en instance d'affectation) et qui font l'objet d'une reprise au budget des exercices suivants.

Un excédent dégagé au cours de l'année N, approuvé et affecté par les autorités de tarification viendra en complément des financements d'exploitation accordés au titre de l'année N+2.

Inversement, un déficit approuvé génère une reprise de financements.

Le 21 mars 2014, les autorités de tarification (DPPE) ont transmis au CEPFI un rectificatif concernant le compte administratif 2012 pour l'activité de prévention spécialisée relevant du CASF.

Ce rectificatif a fait ressortir un excédent de 165 625,87 euros (part Conseil Général : 142 984,81 euros ; part Cocontractant : 22 641,06 euros).

La fraction reprise au budget de l'exercice 2014 (correspondant à la part du Conseil Général sur le résultat 2012, soit 142 984,81 euros) a fait l'objet d'une comptabilisation en produits au niveau de la section "prévention spécialisée" sur l'exercice 2014.

Au final, et pour mémoire :

Années	Cepfi RNC	PS RNC	Dépenses non opposables	Résultat à affecter
2011	24 391,13	- 47 879,00	31 586,00	- 16 293,00
2012	143 406,24	142 984,81	23 205,74	166 190,55
2013	202 734,46	181 083,70		
2014	114 254,46	147 656,87		

Années	Redevance télé	Indemnité rupture conventionnelle	Dotation IFC	PCP	Charges fiscales sur PCP	Salaires et charges	Total des dépenses non opposables
2011	194,00	4 323,00	27 069,00				31 586,00
2012		5 354,35	5 190,52	10 123,24	250,00	2 287,63	23 205,74

Et pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

Résultat comptable du CEPFI	114 254,46
Résultat économique (hors reprise produits 2012)	-28 730,35

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2014
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	4 251					4 251
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 251					4 251
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	1 774					1 774
Matériel de transport	20 550					20 550
Matériel de bureau, mobilier	82 527		3 500			86 028
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	104 851		3 500			108 351
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	109 102		3 500			112 602

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2014
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	4 251			4 251
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 251			4 251
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 397	222		1 619
Matériel de transport	20 250	300		20 550
Matériel de bureau, mobilier	61 498	9 390		70 888
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 146	9 911		93 057
TOTAL	87 397	9 911		97 308

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2014
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
	Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	(54 794)	54 794		
PROVISIONS REGLEMENTEES	(54 794)	54 794			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	134 977	4 760		139 736
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	134 977	4 760		139 736	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
Autres	86 450			86 450	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	86 450			86 450	
TOTAL GENERAL		166 633	59 554		226 186
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		4 760		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2014	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	77 533	77 533	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 985	5 985	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	168 445	168 445	
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	52 999	52 999		
Charges constatées d'avances	4 809	4 809		
	TOTAL DES CREANCES	309 770	309 770	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2014	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	25 400	25 400		
	Personnel et comptes rattachés	111 350	111 350		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	137 257	137 257		
	Impôts sur les bénéfices	3 853	3 853		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	19 061	19 061		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	8 705	8 705		
	TOTAL DES DETTES	305 627	305 627		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	(1 922)			(1 922)
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	214 773			214 773
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	10 454			10 454
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	166 113	8 990	185 118	(10 015)
Résultat de l'exercice	202 734	114 254	202 734	114 254
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		181 084		181 084
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées	(54 794)		(54 794)	
TOTAL	537 358	304 328	333 058	508 628

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Fonds dédiés s/action PS				
Fonds dédiés s/action PEF				
Fonds dédiés s/action PEF				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Totalisation				

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2014
Total des Charges à payer		193 257
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FACT. NON PARVENU</i>	8 475	8 475
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISION POUR CONGES A PAYER</i> <i>PERSONNEL - CHARGES A PAYER</i> <i>CH.SOC.S/CONGES A PAYER</i> <i>FORMATION CONTINUE A PAYER</i> <i>CH.FISC.S/CONGES A PAYER</i>	105 990 5 354 48 322 11 660 10 863	182 190
Autres dettes <i>CHARGES A PAYER</i>	2 592	2 592

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2014

Total des Produits à recevoir		170 309
Autres créances		170 309
<i>ORG.SOCIAUX PDT A RECEVOIR</i>	5 985	
<i>SUBVENTIONS VILLES (TAC)</i>	74 886	
<i>REGION ILE DE FRANCE</i>	29 000	
<i>PLIE</i>	43 340	
<i>PARTENAIRES SOCIAUX</i>	7 640	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	592	
<i>RBT UNIFAF A RECEVOIR</i>	8 865	

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2014 31/12/2014	12 mois	01/01/2013 31/12/2013	12 mois	Variations	%
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	15 294,20	1,60	21 705,25	2,12	(6 411,05)	-29,54
Concessions brevets et droits similaires						
205000 LOGICIELS	3 491,50	0,37	3 491,50	0,34		
205010 LOGICIELS SECT.FISCAL	759,46	0,08	759,46	0,07		
280500 AMORT.LOGICIELS	(3 491,50)	-0,37	(3 491,50)	-0,34		
280510 AMORT.LOGICIELS SECT.FISCAL	(759,46)	-0,08	(759,46)	-0,07		
Autres immobilisations corporelles	15 294,20	1,60	21 705,25	2,12	(6 411,05)	-29,54
218110 INST.& AGENC.SECTEUR FISCAL	1 773,67	0,19	1 773,67	0,17		
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	20 550,00	2,15	20 550,00	2,01		
218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	43 756,77	4,59	42 482,91	4,15	1 273,86	3,00
218310 MAT.BUREAU ET INF.SECT.FISCAL	5 020,41	0,53	5 020,41	0,49		
218400 MOBILIER	33 907,38	3,55	31 680,84	3,10	2 226,54	7,03
218410 MOBILIER SECT.FISCAL	2 461,86	0,26	2 461,86	0,24		
218450 MOBILIER	881,12	0,09	881,12	0,09		
281811 AMORT.INST.& AGENC.SECT.FISCAL	(1 619,10)	-0,17	(1 397,39)	-0,14	(221,71)	-15,87
281820 AMORT.MAT.TRANSPORT	(20 550,00)	-2,15	(20 250,31)	-1,98	(299,69)	-1,48
281830 AMORT.MATERIEL BUREAU ET INF.	(32 259,25)	-3,38	(24 233,64)	-2,37	(8 025,61)	-33,12
281831 AMORT.MAT.BUREAU INF SECT.FISC	(4 652,37)	-0,49	(4 055,57)	-0,40	(596,80)	-14,72
281840 AMORT.MOBILIER	(30 894,38)	-3,24	(30 311,39)	-2,96	(582,99)	-1,92
281841 AMORT.MOBILIER SECT.FISCAL	(2 200,79)	-0,23	(2 016,14)	-0,20	(184,65)	-9,16
281845 AMORT.MAT.HIFI ET ELECTROM.	(881,12)	-0,09	(881,12)	-0,09		
TOTAL III - Actif Circulant NET	938 696,21	98,40	1 001 080,70	97,88	(62 384,49)	-6,23
Créances usagers et comptes rattachés	77 533,21	8,13	79 767,32	7,80	(2 234,11)	-2,80
411000 TOUS LES CLIENTS	77 533,21	8,13	79 767,32	7,80	(2 234,11)	-2,80
Autres créances	140 978,28	14,78	181 921,68	17,79	(40 943,40)	-22,51
438700 ORG.SOCIAUX PDT A RECEVOIR	5 985,13	0,63	689,09	0,07	5 296,04	768,56
441050 SUBVENTIONS VILLES (TAC)	74 886,12	7,85	58 851,00	5,75	16 035,12	27,25
441500 REGION ILE DE FRANCE	29 000,00	3,04	32 361,65	3,16	(3 361,65)	-10,39
441700 PLIE	43 340,25	4,54	100 369,60	9,81	(57 029,35)	-56,82
441800 PARTENAIRES SOCIAUX	7 640,00	0,80	10 720,00	1,05	(3 080,00)	-28,73
442000 CONSEIL GENERAL ESSONNE	12 986,58	1,36	12 986,58	1,27		
448700 PRODUITS A RECEVOIR	591,69	0,06	69,48	0,01	522,21	751,60
467005 FRAIS SEJOUR 5	200,00	0,02			200,00	
467006 FRAIS SEJOUR 6	100,00	0,01			100,00	
467009 FRAIS SEJOUR 9	2,01				2,01	
467050 AV/RETOUR FRAIS EDUCATEURS	373,03	0,04	349,05	0,03	23,98	6,87
467220 Frais De Graca	17,53				17,53	
467251 Frais Canseliet	293,35	0,03			293,35	
467267 RBT FRAIS CHERIF-GASSAMA	9,60				9,60	
467270 GRAIS DOMINGOS	27,76				27,76	
467500 DEBITEURS DIVERS DETOURNEMENT	43 110,06	4,52	43 110,06	4,21		
468710 RBT UNIFAF A RECEVOIR	8 865,42	0,93	8 865,42	0,87		
496700 PROV.CREANCES AUT.DEBITEURS	(86 450,25)	-9,06	(86 450,25)	-8,45		
Disponibilités	715 376,11	74,99	735 074,08	71,87	(19 697,97)	-2,68
512000 L C L	196 016,86	20,55	181 835,92	17,78	14 180,94	7,80
512200 LCL "SEJOURS"	313,09	0,03	1 822,26	0,18	(1 509,17)	-82,82
512400 L C L CONS.ETABL.CEPFI	2 265,22	0,24	1 672,61	0,16	592,61	35,43
512500 LIVRET LCL	27 038,57	2,83	95 499,60	9,34	(68 461,03)	-71,69
512530 CAT 9399151377	123 614,75	12,96	151 124,50	14,78	(27 509,75)	-18,20
512540 CAT 90030871225	123 613,82	12,96	301 163,08	29,45	(177 549,26)	-58,95
512560 CREDIT MUTUEL CEPFI	17,50				17,50	
512590 CREDIT MUTUEL LIVRET	241 719,30	25,34			241 719,30	
518700 INTERETS COURUS A RECEVOIR			1 162,17	0,11	(1 162,17)	-100,00
530000 CAISSE	777,00	0,08	793,94	0,08	(16,94)	-2,13

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2014		01/01/2013		Variations	%
	31/12/2014	12 mois	31/12/2013	12 mois		
Charges constatées d'avance	4 808,61	<i>0,50</i>	4 317,62	<i>0,42</i>	490,99	<i>11,37</i>
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 808,61	<i>0,50</i>	4 317,62	<i>0,42</i>	490,99	<i>11,37</i>
TOTAL DU BILAN ACTIF	953 990,41	<i>100,00</i>	1 022 785,95	<i>100,00</i>	(68 795,54)	<i>-6,73</i>

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2014 31/12/2014	12 mois	01/01/2013 31/12/2013	12 mois	Variations	%
Total des fonds associatifs	508 627,67	53,32	537 358,02	52,54	(28 730,35)	-5,35
Total des fonds propres	327 543,97	34,33	592 151,97	57,90	(264 608,00)	-44,69
Fonds associatif sans droit de reprise	212 850,90	22,31	212 850,90	20,81		
102100 FONDS ASSOCIATIFS	(1 922,33)	-0,20	(1 922,33)	-0,19		
102600 SUBV.INVEST.AFFECT.BIENS REN.	196 273,03	20,57	196 273,03	19,19		
102610 SUBV.INVEST.AFF.BIENS RENOUV.	18 500,20	1,94	18 500,20	1,81		
Ecarts de réévaluation sur biens sans droit de reprise	10 453,78	1,10	10 453,78	1,02		
105100 EC.REEVAL.S/BIENS S.DROIT REP.	10 453,78	1,10	10 453,78	1,02		
Report à nouveau	(10 015,17)	-1,05	166 112,83	16,24	(176 128,00)	-106,03
110000 REPORT A NOUVEAU	25 769,85	2,70	16 779,96	1,64	8 989,89	53,58
119000 RESULTAT CUMULE	6 348,06	0,67	149 332,87	14,60	(142 984,81)	-95,75
119100 DEPENSES NON OPPOSABLES	(42 133,08)	-4,42			(42 133,08)	
Résultat	114 254,46	11,98	202 734,46	19,82	(88 480,00)	-43,64
Total des autres fonds associatifs	181 083,70	18,98	(54 793,95)	-5,36	235 877,65	430,48
Fonds associatif avec droit - Résultat sous contrôle de tie	181 083,70	18,98			181 083,70	
115000 RES.SOUS CONT.DE TIERS FINANC.	181 083,70	18,98			181 083,70	
Provisions réglementées			(54 793,95)	-5,36	54 793,95	100,00
148200 DEPENSES NON OPPOSABLES			(54 793,95)	-5,36	54 793,95	100,00
TOTAL III - Total des Provisions	139 736,15	14,65	134 976,58	13,20	4 759,57	3,53
Provisions pour charges	139 736,15	14,65	134 976,58	13,20	4 759,57	3,53
153000 PROV.POUR IND.FIN CARRIERE	139 736,15	14,65	134 976,58	13,20	4 759,57	3,53
Total des Fonds dédiés						
TOTAL IV - Total des dettes	305 626,59	32,04	350 451,35	34,26	(44 824,76)	-12,79
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 400,38	2,66	26 780,13	2,62	(1 379,75)	-5,15
401000 TOUS LES FOURNISSEURS	16 925,49	1,77	22 489,13	2,20	(5 563,64)	-24,74
408100 FOURNISSEURS FACT. NON PARVENU	8 474,89	0,89	4 291,00	0,42	4 183,89	97,50
Dettes fiscales et sociales	271 521,02	28,46	290 640,32	28,42	(19 119,30)	-6,58
421000 PERSONNEL: REMUNERATIONS DUES	6,00		6,00		6,00	
428200 PROVISION POUR CONGES A PAYER	105 989,73	11,11	107 591,48	10,52	(1 601,75)	-1,49
428210 PERSONNEL - CHARGES A PAYER	5 354,35	0,56	5 354,35	0,52		
431000 U R S S A F	41 066,00	4,30	44 556,00	4,36	(3 490,00)	-7,83
431010 U R S S A F			8 087,00	0,79	(8 087,00)	-100,00
437100 VAUBAN HUMANIS RETRAITE	31 293,43	3,28	33 628,14	3,29	(2 334,71)	-6,94
437500 APICIL PREVOYANCE (ICIRS)	402,27	0,04	434,87	0,04	(32,60)	-7,50
437810 VAUBAN HUMANIS PREV.	4 512,87	0,47	4 676,50	0,46	(163,63)	-3,50
437850 VAUVAN HUMANIS			3 722,00	0,36	(3 722,00)	-100,00
438200 CH.SOC.S/CONGES A PAYER	48 322,24	5,07	48 781,96	4,77	(459,72)	-0,94
438600 FORMATION CONTINUE A PAYER	11 659,78	1,22	11 276,50	1,10	383,28	3,40
442100 CONSEIL GENERAL (PREV)	837,00	0,09	837,00	0,08		
444010 ETAT IS	3 852,90	0,40	58,00	0,01	3 794,90	N/S
447100 TAXE SUR LES SALAIRES	7 361,00	0,77	8 973,00	0,88	(1 612,00)	-17,97
448200 CH.FISC.S/CONGES A PAYER	10 863,45	1,14	12 663,52	1,24	(1 800,07)	-14,21
Autres dettes	8 705,19	0,91	33 030,90	3,23	(24 325,71)	-73,65

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/01/2014	12	01/01/2013	12	Variations	
		31/12/2014	mois	31/12/2013	mois		%
467008	FRAIS SEJOUR 7	193,97	0,02			193,97	
467201	FRAIS FRANCK	270,29	0,03	125,71	0,01	144,58	115,01
467203	FRAIS FRITSCH	105,87	0,01	184,24	0,02	(78,37)	-42,54
467205	FRAIS VERET	143,11	0,02	127,28	0,01	15,83	12,44
467208	Frais Kuperminc	204,11	0,02			204,11	
467211	Frais Diabira	11,05				11,05	
467212	FRAIS LELOUP	128,98	0,01	265,87	0,03	(136,89)	-51,49
467213	FRAIS BORDJ	182,59	0,02	426,45	0,04	(243,86)	-57,18
467221	FRAIS HARRAD	701,94	0,07	246,19	0,02	455,75	185,12
467224	FRAIS VERDIER	184,90	0,02	64,80	0,01	120,10	185,34
467226	FRAIS SERGENT	269,74	0,03	196,85	0,02	72,89	37,03
467228	FRAIS BEN GHARBIA	19,44				19,44	
467233	FRAIS ROUSSAS	278,68	0,03	172,61	0,02	106,07	61,45
467235	FRAIS YANG	215,99	0,02	141,22	0,01	74,77	52,95
467240	FRAIS SCHOR	73,10	0,01	176,56	0,02	(103,46)	-58,60
467248	FRAIS CABAJ	179,91	0,02	297,13	0,03	(117,22)	-39,45
467249	FRAIS COLOMBIER	475,35	0,05	646,45	0,06	(171,10)	-26,47
467255	FRAIS BEGARRA			11,95		(11,95)	-100,00
467257	FRAIS HAMLADJI	713,57	0,07	344,31	0,03	369,26	107,25
467259	FRAIS RENAI	1 193,79	0,13	421,24	0,04	772,55	183,40
467268	FRAIS ARMALET	68,36	0,01			68,36	
467269	FRAIS MESSINE	71,53	0,01			71,53	
467270	GRAIS DOMINGOS			91,21	0,01	(91,21)	-100,00
467271	FRAIS ROGET	176,51	0,02	54,24	0,01	122,27	225,42
467272	FRAIS FOLY			91,59	0,01	(91,59)	-100,00
467275	Frais Stagiaires divers	48,75	0,01			48,75	
467276	VASSEUR	111,40	0,01			111,40	
467277	Frais BONIFACE	90,10	0,01			90,10	
468600	CHARGES A PAYER	2 592,16	0,27	14 145,00	1,38	(11 552,84)	-81,67
468610	AUT.CHARGES A PAYER			14 800,00	1,45	(14 800,00)	-100,00
Total du passif		953 990,41	100,00	1 022 785,95	100,00	(68 795,54)	-6,73

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2014 31/12/2014	12 mois	01/01/2013 31/12/2013	12 mois	Variations	%
Total des produits de fonctionnement	1 874 091,94	100,00	2 071 058,50	100,00	(196 966,56)	-9,51
Ventes de marchandises, de produits fabriqués	200,00	0,01	1 276,00	0,06	(1 076,00)	-84,33
707100 RECETTES BUVETTES			1 276,00	0,06	(1 276,00)	-100,00
707200 DONS	200,00	0,01			200,00	
Prestations de services	145 122,73	7,74	159 396,36	7,70	(14 273,63)	-8,95
706000 PRESTATIONS SERVICES DIVERSES	68 048,36	3,63			68 048,36	
706100 RECETTES FORMATHEQUE			74 299,80	3,59	(74 299,80)	-100,00
706150 RECETTES FOS	44 307,20	2,36	70 291,20	3,39	(25 984,00)	-36,97
706200 RECETTES PEF	31 091,74	1,66			31 091,74	
706400 RECETTES LIEES PREV.SEJ & ACT.	1 675,43	0,09	816,20	0,04	859,23	105,27
706610 RECETTES PEF			13 400,00	0,65	(13 400,00)	-100,00
706700 RECETTES LIEES A LA GESTION			589,16	0,03	(589,16)	-100,00
Subventions d'exploitation	1 684 029,04	89,86	1 801 482,32	86,98	(117 453,28)	-6,52
741100 SUBVENTIONS ETAT	123 400,00	6,58	122 530,00	5,92	870,00	0,71
741210 SUBVENTIONS PLIE			5 929,32	0,29	(5 929,32)	-100,00
742100 SUBVENTIONS REGION IDF	29 000,00	1,55	29 500,00	1,42	(500,00)	-1,69
743100 SUBVENTIONS CG ESSONNE	109 988,00	5,87	111 988,00	5,41	(2 000,00)	-1,79
743110 SUBVENTIONS CG ESSONNE (PREV.)	949 751,00	50,68	1 151 973,00	55,62	(202 222,00)	-17,55
743111 SUBVENTIONS CG ESSONNE 2012	142 984,81	7,63			142 984,81	
744100 SUBVENTIONS VILLE SAINT MICHEL	102 250,00	5,46	154 250,00	7,45	(52 000,00)	-33,71
744200 SUBVENTIONS VILLES (TAC)	124 770,23	6,66	121 490,00	5,87	3 280,23	2,70
745100 SUBVENTIONS AGGLO.VAL D'ORGE	37 485,00	2,00	36 822,00	1,78	663,00	1,80
746000 SUBVENTIONS ETABL.PUBLICS	64 400,00	3,44	67 000,00	3,24	(2 600,00)	-3,88
Cotisations			14,00		(14,00)	-100,00
756100 COTISATIONS DES MEMBRES			14,00		(14,00)	-100,00
Autres produits de gestion courante	53,15		11,93		41,22	345,52
758000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	53,15		11,93		41,22	345,52
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de	44 687,02	2,38	108 877,89	5,26	(64 190,87)	-58,96
781740 REP.PROV.CREANCES DOUTEUSES			38 622,20	1,86	(38 622,20)	-100,00
791050 REMBOURSEMENT ASSURANCE	1 815,30	0,10	1 774,84	0,09	40,46	2,28
791100 REMBOURSEMENT IJ SEC.SOCIALE	16 200,24	0,86	37 656,95	1,82	(21 456,71)	-56,98
791110 RBT IJ GROUPE VAUBAN PREV.			4 978,77	0,24	(4 978,77)	-100,00
791200 REMBOURSEMENT FORMAT.CONTINUE	12 460,90	0,66	12 688,52	0,61	(227,62)	-1,79
791500 AIDE CONTRAT CUI	14 210,58	0,76	13 156,61	0,64	1 053,97	8,01
Total des charges de fonctionnement	1 758 724,04	93,84	1 912 803,13	92,36	(154 079,09)	-8,06
Autres achats et charges externes	224 411,18	11,97	304 145,79	14,69	(79 734,61)	-26,22
606100 CARBURANTS VEHICULES SEJOURS	1 181,91	0,06	1 182,56	0,06	(0,65)	-0,05
606200 PRODUITS PHARMACIE	99,42	0,01	110,79	0,01	(11,37)	-10,26
606310 ALIMENTATION BOISSON	8 176,69	0,44	7 517,34	0,36	659,35	8,77
606530 FOURNITURES POUR LES LOCAUX	3 274,13	0,17	3 522,75	0,17	(248,62)	-7,06
606570 FOURNIT.INF.& PET.MATERIELS	8 453,63	0,45	28 668,47	1,38	(20 214,84)	-70,51
606590 FOURNITURES DE BUREAU	1 486,36	0,08	1 368,52	0,07	117,84	8,61
606860 FOUR.EDUC.&V.SOC.ACTIVITES	838,57	0,04	946,24	0,05	(107,67)	-11,38
606870 DIV.ACH.PTMAT. AUTRES FOURN.	207,63	0,01	37,90		169,73	447,84
611100 PRESTATIONS S/TRAITANCE	48 509,90	2,59	58 642,62	2,83	(10 132,72)	-17,28
611200 PRESTATIONS ACT.SOCIALES	10 321,58	0,55	6 324,67	0,31	3 996,91	63,20
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES			8 923,26	0,43	(8 923,26)	-100,00
613510 LOCATION	2 403,30	0,13	368,36	0,02	2 034,94	552,43
615200 ENTRETIEN LOCAUX	17 983,97	0,96	49 788,62	2,40	(31 804,65)	-63,88
615560 ENTRETIEN VEHICULE	883,93	0,05	544,00	0,03	339,93	62,49
615570 ENTRETIEN, REPARATION MAT.INFO	4 369,62	0,23	19 209,05	0,93	(14 839,43)	-77,25
615580 ENTRETIEN, REPAR MAT REPROGRA	1 866,79	0,10	1 044,48	0,05	822,31	78,73

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2014	12	01/01/2013	12	Variations %	
		31/12/2014	mois	31/12/2013	mois		
615590	ENTRETIEN REPAR. MAT. TELEPHO	207,04	0,01	2 763,06	0,13	(2 556,02)	-92,51
615595	ENTRETIEN REPARATION DIVERS	929,75	0,05	95,68		834,07	871,73
615600	MAINTENANCE	77,74				77,74	
616200	ASSURANCE VEHICULE	1 212,88	0,06	1 273,70	0,06	(60,82)	-4,78
616600	ASSU.RESP.CIVILES-ACTIVITES	8 384,00	0,45	8 173,17	0,39	210,83	2,58
618100	ADHESIONS COTISATIONS	1,00		125,00	0,01	(124,00)	-99,20
618200	DOCUMENTATIONS GLES ABONNEMENT	386,55	0,02	800,75	0,04	(414,20)	-51,73
618500	FRAIS SEMINAIRES,FORM.PROF.	331,08	0,02	355,22	0,02	(24,14)	-6,80
622620	HONORAIRES EXPERTISE COMPTABLE	19 657,48	1,05	19 355,20	0,93	302,28	1,56
622630	HONORAIRES COMMISSAIRE COMPTES	5 924,48	0,32	4 596,00	0,22	1 328,48	28,91
622635	Honoraires formation, avocat	140,00	0,01			140,00	
622640	HEBERGEMENT EIG	5 090,40	0,27	5 066,40	0,24	24,00	0,47
622700	ACTES ET CONTENTIEUX	81,00		50,00		31,00	62,00
623100	ANNONCES & INSERTIONS	733,25	0,04	1 265,37	0,06	(532,12)	-42,05
623400	CADEAUX	95,92	0,01			95,92	
623600	CATALOGUES & IMPRIMES	3 658,64	0,20	3 231,08	0,16	427,56	13,23
623800	DONS, AIDES D'URGENCE			90,00		(90,00)	-100,00
624000	TRANSPORT DE BIENS	39,60				39,60	
624250	TRANSPORT DES USAGERS	62,90		107,30	0,01	(44,40)	-41,38
624300	CARTE ORANGE	965,90	0,05	1 217,48	0,06	(251,58)	-20,66
624700	TRANSPORT DU PERSONNEL	198,74	0,01	16,10		182,64	N/S
624800	TRANSPORT PERSONNEL (FORM)	69,10		184,35	0,01	(115,25)	-62,52
625100	INDEMNITES KILOMETRIQUES	25 885,33	1,38	26 306,11	1,27	(420,78)	-1,60
625110	IND.KILOMETRIQUES (FORM)	211,69	0,01	1 018,12	0,05	(806,43)	-79,21
625160	PARKINS-PEAGES	519,10	0,03	454,69	0,02	64,41	14,17
625600	MISSIONS	10 014,15	0,53	8 173,32	0,39	1 840,83	22,52
625610	INDEMNITES KILOMETRIQUES	80,70		389,05	0,02	(308,35)	-79,26
625700	RECEPTIONS	121,07	0,01	19,28		101,79	527,96
626200	TELEPHONE PORTABLE	689,74	0,04	1 251,91	0,06	(562,17)	-44,90
626300	AFFRANCHISSEMENT LA POSTE	2 214,93	0,12	1 862,63	0,09	352,30	18,91
626400	INTERNET	14,02		3 667,11	0,18	(3 653,09)	-99,62
626500	TELEPHONE	24 325,75	1,30	22 305,82	1,08	2 019,93	9,06
627800	SERVICES BANCAIRES	849,82	0,05	576,26	0,03	273,56	47,47
628100	COTISATIONS ET ADHESIONS	1 180,00	0,06	1 156,00	0,06	24,00	2,08
Impôts, taxes, versements assimilés		107 545,86	5,74	136 904,42	6,61	(29 358,56)	-21,44
633100	TAXE SUR LES SALAIRES	71 909,11	3,84	83 333,00	4,02	(11 423,89)	-13,71
633200	TAXE EFFORT CONSTRUCTION	4 160,00	0,22	4 141,00	0,20	19,00	0,46
633300	TAXE AGEFIPH	2 592,16	0,14	14 145,00	0,68	(11 552,84)	-81,67
633400	FORMATION UNIFAF	22 038,87	1,18	21 582,64	1,04	456,23	2,11
633410	FRAIS FORMATION AU PERSONNEL	8 346,00	0,45	11 102,74	0,54	(2 756,74)	-24,83
633900	CH.FISCALES S/CONGES A PAYER	(2 322,28)	-0,12	1 722,52	0,08	(4 044,80)	-234,82
633910	Economies Chg fi /IJ			(69,48)		69,48	100,00
635115	CFE	689,00	0,04	685,00	0,03	4,00	0,58
637900	REDEVANCE TELEVISION	133,00	0,01	262,00	0,01	(129,00)	-49,24
Rémunération du personnel		964 134,08	51,45	973 949,34	47,03	(9 815,26)	-1,01
641000	REMUNERATION DU PERSONNEL	953 336,83	50,87	926 940,52	44,76	26 396,31	2,85
641200	CONGES PAYES	(1 601,75)	-0,09	(1 821,52)	-0,09	219,77	12,07
641400	INDEMN DE DEPART	(9,00)		10 410,93	0,50	(10 419,93)	-100,09
641800	INDEMNITES SEC.SOCIALE	12 408,00	0,66	38 419,41	1,86	(26 011,41)	-67,70
Charges sociales		446 618,24	23,83	435 443,73	21,03	11 174,51	2,57
645100	URSSAF	344 171,01	18,36	333 568,88	16,11	10 602,13	3,18
645320	VAUBAN HUMANIS RETRAITE	77 241,94	4,12	75 333,71	3,64	1 908,23	2,53
645500	COTISATIONS PREV APICIL	1 272,08	0,07	1 060,78	0,05	211,30	19,92
645600	VAUBAN HUMANIS PREV	10 710,28	0,57	10 326,71	0,50	383,57	3,71
645800	CH.SOCIALES S/CONGES A PAYER	(459,72)	-0,02	(454,04)	-0,02	(5,68)	-1,25
645900	COTISATIONS CHARGES SOCIALES	(2 158,47)	-0,12			(2 158,47)	
645910	COTISATIONS CHARGES PATRONALES			(267,66)	-0,01	267,66	100,00
647500	MEDECINE DU TRAV. & PHARM.	4 303,94	0,23	4 309,85	0,21	(5,91)	-0,14
648100	DEPENSES CE	11 537,18	0,62	11 565,50	0,56	(28,32)	-0,24

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2014 31/12/2014	12 mois	01/01/2013 31/12/2013	12 mois	Variations	%
Dotation aux amortissements	9 911,45	<i>0,53</i>	10 710,90	<i>0,52</i>	(799,45)	<i>-7,46</i>
681100 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	9 911,45	<i>0,53</i>	10 710,90	<i>0,52</i>	(799,45)	<i>-7,46</i>
Dotation aux provisions	4 759,57	<i>0,25</i>	50 445,61	<i>2,44</i>	(45 686,04)	<i>-90,56</i>
681500 DOT.PROV.POUR RISQ & CH.EXPLOI	4 759,57	<i>0,25</i>	7 105,36	<i>0,34</i>	(2 345,79)	<i>-33,01</i>
681740 DOT.PROV.CREANCES DOUTEUSES			43 340,25	<i>2,09</i>	(43 340,25)	<i>-100,00</i>
Autres charges	1 343,66	<i>0,07</i>	1 203,34	<i>0,06</i>	140,32	<i>11,66</i>
654000 PERTE S/CREANCES IRRECOUVRABLE			80,00		(80,00)	<i>-100,00</i>
658000 CHARGES DIV. GESTION COURANTE	0,50		1,40		(0,90)	<i>-64,29</i>
658020 AIDE URGENCE	1 343,16	<i>0,07</i>	1 121,94	<i>0,05</i>	221,22	<i>19,72</i>
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	115 367,90	<i>6,16</i>	158 255,37	<i>7,64</i>	(42 887,47)	<i>-27,10</i>
RESULTAT FINANCIER	6 427,99	<i>0,34</i>	5 014,09	<i>0,24</i>	1 413,90	<i>28,20</i>
Intérêts et produits financiers	6 442,99	<i>0,34</i>	5 045,89	<i>0,24</i>	1 397,10	<i>27,69</i>
767000 PRODUITS VALEURS DE PLACEMENT			741,95	<i>0,04</i>	(741,95)	<i>-100,00</i>
768000 INTERETS LIVRET	1 146,10	<i>0,06</i>	1 162,17	<i>0,06</i>	(16,07)	<i>-1,38</i>
768100 PDTS FI DES CAT	5 296,89	<i>0,28</i>	3 141,77	<i>0,15</i>	2 155,12	<i>68,60</i>
Intérêts et charges financières	15,00		31,80		(16,80)	<i>-52,83</i>
661 Charges financières	15,00				15,00	
661160 INTERETS S/EMPRUNTS			31,80		(31,80)	<i>-100,00</i>
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	121 795,89	<i>6,50</i>	163 269,46	<i>7,88</i>	(41 473,57)	<i>-25,40</i>
Charges exceptionnelles	3 688,53	<i>0,20</i>			3 688,53	
672000 CHARGES EXCEPT.S/EXERC.ANT	3 688,53	<i>0,20</i>			3 688,53	
Résultat exceptionnel	(3 688,53)	<i>-0,20</i>			(3 688,53)	
Impôts sur les sociétés	3 852,90	<i>0,21</i>	535,00	<i>0,03</i>	3 317,90	<i>620,17</i>
695000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	3 852,90	<i>0,21</i>	535,00	<i>0,03</i>	3 317,90	<i>620,17</i>
Report des ressources non utilisées des exercices antérieur			40 000,00	<i>1,93</i>	(40 000,00)	<i>-100,00</i>
789000 REPORT RESS.N.UTIL.EX.ANTERIEU			40 000,00	<i>1,93</i>	(40 000,00)	<i>-100,00</i>
TOTAL DES PRODUITS	1 880 534,93	<i>100,34</i>	2 116 104,39	<i>102,18</i>	(235 569,46)	<i>-11,13</i>
TOTAL DES CHARGES	1 766 280,47	<i>94,25</i>	1 913 369,93	<i>92,39</i>	(147 089,46)	<i>-7,69</i>
Résultat	114 254,46	<i>6,10</i>	202 734,46	<i>9,79</i>	(88 480,00)	<i>-43,64</i>
Contribution en nature - Produits			86 206,00	<i>4,16</i>	(86 206,00)	<i>-100,00</i>
Prestations en nature			86 206,00	<i>4,16</i>	(86 206,00)	<i>-100,00</i>
871000 CONT.VOLONTAIRE EN NATURE			86 206,00	<i>4,16</i>	(86 206,00)	<i>-100,00</i>
Contribution en nature - Charges			86 206,00	<i>4,16</i>	(86 206,00)	<i>-100,00</i>
Mise à disposition gratuite biens et services			86 206,00	<i>4,16</i>	(86 206,00)	<i>-100,00</i>
861000 MISE A DISPOS.GRATUITE LOCAUX			86 206,00	<i>4,16</i>	(86 206,00)	<i>-100,00</i>

In Extenso

MGF Audit

20 rue du Bois Chaland
CE 5606 Lisses
91056 Evry cedex

Tél : +33 (0) 1 69 11 66 66

Fax : +33 (0) 1 69 11 66 40

www.inextenso.fr

CEPFI

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

27, rue de la fontaine de l'orme
91240 SAINT MICHEL SUR ORGE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

MGF Audit

20 rue du Bois Chaland
CE 5606 Lisses
91056 Evry cedex

Tél : +33 (0) 1 69 11 66 66

Fax : +33 (0) 1 69 11 66 40

www.inextenso.fr

CEPFI

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

27, rue de la fontaine de l'orme
91240 SAINT MICHEL SUR ORGE

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CEPFI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous portons à votre attention les éléments inclus dans l'annexe aux documents de synthèse :

- « Affectation du résultat » : Les comptes de résultat étant soumis aux autorités de contrôle, ces chiffres ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association nous nous sommes assurés du respect du principe de rattachement des charges et des produits à l'exercice comptable, et notamment de la correcte comptabilisation des opérations sous contrôle des autorités de tarification.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

A Lisses, le 5 mai 2015
en cinq exemplaires originaux

Le Commissaire aux Comptes
IN EXTENSO MGF AUDIT

Membre de la Compagnie des
Commissaires aux Comptes de Paris

Jean-Philippe FERY



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2014			31/12/2013
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	4 251	4 251		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	108 351	93 057	15 294	21 705	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	112 602	97 308	15 294	21 705
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	77 533		77 533	79 767
	Autres créances	227 429	86 450	140 978	181 922
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	715 376		715 376	735 074	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	4 809		4 809	4 318
	TOTAL (II)	1 025 146	86 450	938 696	1 001 081
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 137 749	183 758	953 990	1 022 786

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents
Dons en nature restant à vendre

- autorisés par l'organisme de tutelle

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2014

31/12/2013

		31/12/2014	31/12/2013
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	212 851	212 851
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	214 773	214 773
	Ecarts de réévaluation	10 454	10 454
	Réserves		
	Report à nouveau	(10 015)	166 113
	Résultat de l'exercice	114 254	202 734
	Total des fonds propres	327 544	592 152
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	181 084		
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées		(54 794)	
Total des autres fonds associatifs	181 084	(54 794)	
Total des fonds associatifs	508 628	537 358	
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	139 736	134 977	
Total des provisions	139 736	134 977	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 400	26 780	
Dettes fiscales et sociales	271 521	290 640	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	8 705	33 031	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	305 627	350 451	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	953 990	1 022 786	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	114 254,46	202 734,46	
(1) Dont à moins d'un an	305 627	350 451	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2014	31/12/2013
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	200	1 276
	Prestations de services	145 123	159 396
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	1 684 029	1 801 482
	Dons		
	Cotisations		14
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	53	12
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	44 687	108 878
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	1 874 092	2 071 059	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	224 411	304 146
	Impôts, taxes et versements assimilés	107 546	136 904
	Rémunération du personnel	964 134	973 949
	Charges sociales	446 618	435 444
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	9 911	10 711
	Dotation aux provisions	4 760	50 446
	Autres charges	1 344	1 203
	Total des charges d'exploitation	1 758 724	1 912 803
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		115 368	158 255
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	6 443	5 046
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	15	32
2 - RESULTAT FINANCIER		6 428	5 014
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		121 796	163 269
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	3 689	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3 689)	
Charges exceptionnelles	Impôts sur les sociétés	3 853	535
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		40 000
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS		1 880 535	2 116 104
TOTAL DES CHARGES		1 766 280	1 913 370
EXCEDENT ou DEFICIT		114 254	202 734
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	70 260	86 206
	Bénévolat		
	Prestations en nature	70 260	86 206
	Dons en nature		
	CHARGES	70 260	86 206
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	70 260	86 206	
Personnel bénévole			

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 953 990 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 880 535 euros et un total charges de 1 766 280 euros, dégageant ainsi un résultat de 114 254 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2014 et finit le 31/12/2014.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables, définies par le CRC 99-01 et par le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014, relatifs aux dispositions comptables réglementaires applicables aux associations, dont le respect du principe de prudence, ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, hormis celle présentée dans la partie changement de méthode .
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Amortissements

Les règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, les règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 ont été appliqués.

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, les immobilisations apparues comme non décomposables (matériel de bureau et informatique...), ont été amorties selon la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

normale d'utilisation des biens.

- Installations et agencements : 8 à 10 ans.
- Matériel de transport : 4 ans.
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans.
- Mobilier : 10 ans.
- Matériel hifi et électroménager : 2 à 3 ans.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Autres informations

1/ Article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

Ce texte précise que la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doit figurer en annexe des comptes annuels, dès lors que l'association, reçoit des subventions de l'Etat et collectivités territoriales pour un montant annuel supérieur à 50 000 € et dont le budget annuel est supérieur à 100 000 €.

La loi précitée ne précise pas la définition de la notion de « cadres dirigeants bénévoles et salariés ».

L'article 20 de la loi précitée fait référence à la notion de « cadres dirigeants ». Cette notion est différente de la notion de simple « dirigeant », puisqu'elle regroupe, conformément aux dispositions de l'article L 3111-2 du Code du travail « *les cadres auxquels sont confiées des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps, qui sont habilités à prendre des décisions de façon largement autonome et qui perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans l'entreprise ou leur établissement* ».

La notion de « cadres dirigeants » est par conséquent intimement liée à la notion de « salarié ».

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au cas particulier de l'association CEPFI, il est rappelé que les administrateurs ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantages en nature.

L'association CEPFI n'a éventuellement qu'un cadre dirigeant au sens de ce texte et il a été convenu pour préserver la confidentialité de la rémunération de ne pas publier cette information. Ce salaire est réglementé par la CCN 66.

2/ Le nombre d'heures du droit individuel de formation au 31/12/2014 de l'ensemble du personnel du CEPFI s'élève à 2 610 heures.

3/ Le bénévolat n'a pu être calculé, le CEPFI ne dispose pas de système fiable pour le décompte et le calcul pour les 25 administrateurs et quelques bénévoles.

4/ L'effectif du personnel du CEPFI est composé au 31/12/2014 de 30 personnes décomposé en 12 cadres et 18 non cadres.

5/ Les honoraires du Commissaire aux Comptes ont été pour l'exercice 2014 de 5 488,00 €.

Changement de méthode :

Le CEPFI provisionne ses engagements en matière de retraite selon les hypothèses suivantes :

- Table de mortalité : AGIRC 79/81
- Méthode de calcul : unités de crédits projetées
- Taux d'actualisation : 2,83 %
- Rotation du personnel : faible
- Taux de revalorisation des salaires : 1 %
- Taux moyen de charges sociales : 57,11 %
- Age de départ : 65 ans

Jusqu'au 31/12/2012, cet engagement n'était calculé que pour le personnel de plus de 50 ans ayant 2 ans d'ancienneté. A compter du 1er janvier 2013, il est calculé pour l'ensemble du personnel.

A la clôture de l'exercice 2014, le calcul des engagements de retraite conduit à une dotation complémentaire inscrite au compte de résultat pour 4 759,57 € augmentant d'autant la provision constituée au premier jour de l'exercice.

Affectation du résultat

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes des activités réglementées sont soumis au contrôle et à l'approbation des autorités de tarification. Ainsi, le résultat de ces activités est transféré au cours de l'exercice suivant sa réalisation, sous la rubrique "résultat sous contrôle des tiers financeurs".

Cette rubrique constate les résultats des exercices antérieurs approuvés par l'autorité de contrôle (ou en instance d'affectation) et qui font l'objet d'une reprise au budget des exercices suivants.

Un excédent dégagé au cours de l'année N, approuvé et affecté par les autorités de tarification viendra en complément des financements d'exploitation accordés au titre de l'année N+2.

Inversement, un déficit approuvé génère une reprise de financements.

Le 21 mars 2014, les autorités de tarification (DPPE) ont transmis au CEPFI un rectificatif concernant le compte administratif 2012 pour l'activité de prévention spécialisée relevant du CASF.

Ce rectificatif a fait ressortir un excédent de 165 625,87 euros (part Conseil Général : 142 984,81 euros ; part Cocontractant : 22 641,06 euros).

La fraction reprise au budget de l'exercice 2014 (correspondant à la part du Conseil Général sur le résultat 2012, soit 142 984,81 euros) a fait l'objet d'une comptabilisation en produits au niveau de la section "prévention spécialisée" sur l'exercice 2014.

Au final, et pour mémoire :

Années	Cepfi RNC	PS RNC	Dépenses non opposables	Résultat à affecter
2011	24 391,13	- 47 879,00	31 586,00	- 16 293,00
2012	143 406,24	142 984,81	23 205,74	166 190,55
2013	202 734,46	181 083,70		
2014	114 254,46	147 656,87		

Années	Redevance télé	Indemnité rupture conventionnelle	Dotation IFC	PCP	Charges fiscales sur PCP	Salaires et charges	Total des dépenses non opposables
2011	194,00	4 323,00	27 069,00				31 586,00
2012		5 354,35	5 190,52	10 123,24	250,00	2 287,63	23 205,74

Et pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

Résultat comptable du CEPFI	114 254,46
Résultat économique (hors reprise produits 2012)	-28 730,35

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2014
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.A p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	4 251					4 251
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 251					4 251
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	1 774					1 774
	Matériel de transport	20 550					20 550
	Matériel de bureau, mobilier	82 527		3 500			86 028
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	104 851		3 500			108 351	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
TOTAL		109 102		3 500			112 602

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2014
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	4 251			4 251
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 251			4 251
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 397	222		1 619
Matériel de transport	20 250	300		20 550
Matériel de bureau, mobilier	61 498	9 390		70 888
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 146	9 911		93 057
TOTAL	87 397	9 911		97 308

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentatlons	Diminutions	31/12/2014
PROVISIONS REGLEMEENTES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres	(54 794)	54 794		
PROVISIONS REGLEMEENTES	(54 794)	54 794		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires	134 977	4 760		139 736
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	134 977	4 760		139 736
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres	86 450			86 450
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	86 450			86 450
TOTAL GENERAL	166 633	59 554		226 186
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		4 760		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2014	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	77 533	77 533	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 985	5 985	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	168 445	168 445	
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	52 999	52 999		
Charges constatées d'avances	4 809	4 809		
	TOTAL DES CREANCES	309 770	309 770	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2014	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	25 400	25 400		
	Personnel et comptes rattachés	111 350	111 350		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	137 257	137 257		
	Impôts sur les bénéfices	3 853	3 853		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	19 061	19 061		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	8 705	8 705		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	305 627	305 627		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	(1 922)			(1 922)
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	214 773			214 773
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	10 454			10 454
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	166 113	8 990	185 118	(10 015)
Résultat de l'exercice	202 734	114 254	202 734	114 254
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		181 084		181 084
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées	(54 794)		(54 794)	
TOTAL	537 358	304 328	333 058	508 628

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Fonds dédiés s/action PS				
Fonds dédiés s/action PEF				
Fonds dédiés s/action PEF				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Totalisation				

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2014

		31/12/2014
Total des Charges à payer		193 257
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 475
<i>FOURNISSEURS FACT. NON PARVENU</i>	8 475	
Dettes fiscales et sociales		182 190
<i>PROVISION POUR CONGES A PAYER</i>	105 990	
<i>PERSONNEL - CHARGES A PAYER</i>	5 354	
<i>CH.SOC.S/CONGES A PAYER</i>	48 322	
<i>FORMATION CONTINUE A PAYER</i>	11 660	
<i>CH.FISC.S/CONGES A PAYER</i>	10 863	
Autres dettes		2 592
<i>CHARGES A PAYER</i>	2 592	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2014
Total des Produits à recevoir		170 309
Autres créances		170 309
<i>ORG.SOCIAUX PDT A RECEVOIR</i>	5 985	
<i>SUBVENTIONS VILLES (TAC)</i>	74 886	
<i>REGION ILE DE FRANCE</i>	29 000	
<i>PLIE</i>	43 340	
<i>PARTENAIRES SOCIAUX</i>	7 640	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	592	
<i>RBT UNIFAF A RECEVOIR</i>	8 865	